



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le manque de moyens des réservistes de la Gendarmerie

Question écrite n° 11051

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des armées sur le manque de moyens des réservistes de la gendarmerie nationale, notamment dans le Loiret. En effet, depuis le début de l'année 2018, on assiste à une recrudescence de la délinquance qui se traduit en partie par de nombreux vols dans les exploitations agricoles (boîtiers GPS des tracteurs, produits phytosanitaires etc.). Cette hausse devrait logiquement entraîner un renforcement humain et matériel de la Gendarmerie nationale. Cependant, cette dernière ne peut développer sa réserve, alors que les demandes d'engagement s'accroissent considérablement. C'est principalement en raison des restrictions budgétaires qui induisent un très faible nombre de missions proposées. Ces contraintes budgétaires ne permettent pas d'acquérir l'équipement nécessaire à l'accueil des réservistes, ni de payer leurs soldes journalières. Ce manque de moyens se traduit sur le terrain par une démotivation des réservistes, des « périodes blanches » où les réservistes ne sont pas appelés pendant plusieurs semaines et une multiplication des défections. Elle aimerait donc savoir quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place pour pallier ce manque de moyens qui ne permet pas de développer la réserve alors que celle-ci est devenue indispensable pour renforcer les unités de terrain, alors que le Gouvernement en avait fait une de ses priorités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Texte de la réponse

La réserve de la gendarmerie nationale constitue un levier essentiel pour entretenir le lien avec la population et, dans une organisation territoriale très déconcentrée, renforcer la capacité opérationnelle des unités dans leurs missions au service de la sécurité des Français. Conscient de ses atouts indéniables pour le dispositif global de sécurité intérieure (souplesse d'emploi, modularité et réactivité), le Gouvernement a véritablement fait effort sur la montée en puissance de la réserve de la gendarmerie nationale, contribuant à la croissance de ses effectifs, portés de 22 500 réservistes en 2015 à 30 000 en 2018. En outre, cet effort de recrutement s'est accompagné d'une hausse substantielle des dotations budgétaires consacrées par la gendarmerie nationale à la mobilisation de la réserve, qui ont plus que doublé en 5 ans. Cet instrument a démontré toute son efficacité et il n'est pas question de remettre en cause la montée en puissance de la réserve opérationnelle, dont les moyens sont à l'inverse confortés dans le projet de loi de finances pour 2019. Dans le même temps, l'effort du Gouvernement porte également sur les militaires titulaires, avec, en application de l'engagement du Président de la République de créer 10 000 emplois sur le quinquennat, le recrutement, s'agissant de la gendarmerie nationale, de 492 militaires en 2018, et de 676 gendarmes supplémentaires en 2019. C'est donc à travers le soutien d'une politique globale, comportant une augmentation des effectifs d'active, une mobilisation d'importants crédits pour la réserve et des modes d'action repensés, que le Gouvernement entend garantir le niveau de sécurité que les Français sont en droit d'attendre.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11051

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2018](#), page 6523

Réponse publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10275